



# Jean-Michel Servant

## Nouveau président de France bois forêt

**L'assemblée générale annuelle de France bois forêt s'est déroulée le 23 juin. A cette occasion, Jean-Michel Servant a été élu à la présidence de l'interprofession nationale pour un mandat de trois ans. Il succède à Michel Druilhe, qui occupait cette fonction depuis juin 2018.**



**Le Bois International** - Vous avez été élu le 23 juin à la tête de France bois forêt. Quel a été votre parcours professionnel jusqu'ici et pourquoi avez-vous choisi de vous présenter à la présidence de l'interprofession nationale ?

**Jean-Michel Servant :** J'ai soixante ans et mon parcours professionnel se compose de deux parties. Une première partie qui n'avait pas de rapport avec le bois. J'évoluais dans le domaine du conseil, et avant en tant qu'ingénieur dans l'informatique. Puis à partir de 2006 j'ai changé de cap. Je suis resté dans le conseil au départ et je me suis intéressé à cette filière bois. A partir de là, j'ai effectué toute la suite de mon parcours dans la filière bois. A côté de mon activité professionnelle, j'ai d'abord souhaité m'engager dans des activités en lien avec la forêt privée. Ma famille est originaire des Deux-Sèvres. Ce n'est pas une grande région forestière, mais pour autant il y avait autrefois un syndicat, il y a toujours un groupement de développement forestier, et à titre de hobby, je me suis investi à ce niveau-là. Je me suis ensuite mis en retrait de ces activités quand je suis entré à la Société forestière de la Caisse des dépôts. Dans le cadre de mon activité professionnelle, d'abord comme consultant puis en tant que directeur du pôle bois de la Société forestière, je me suis appliqué à développer des petites briques qui ont contribué à petite échelle à améliorer la filière. J'ai travaillé au Comité interprofessionnel du bois-énergie (CIBE), pratiquement depuis sa fondation, notamment avec Serge Defaye, décédé hélas récemment, et qui était vraiment un pionnier dans ce domaine. En tant que consultant, j'ai travaillé aussi avec Atlanbois sur la

promotion des bois locaux dans la construction. C'est quelque chose d'un peu fondateur dans ma vision de la filière. De fil en aiguille, ma pratique professionnelle couvrait non seulement l'amont forestier en tant que petit propriétaire provincial mais j'avais aussi une interaction et une compréhension de l'importance de reconnecter les éléments de cette filière pour la développer. Depuis le début, j'ai la conviction qu'on ne pourra pas se développer si chacun reste dans son coin. Lorsque j'ai travaillé à la Société forestière, parmi les choses que j'ai pu faire à titre innovatif et expérimental, j'ai essayé de monter des projets dits «de territoire», c'est-à-dire des projets qui permettaient de relier propriétaires, investisseurs, transformateurs. Beaucoup de questions pourraient se résoudre si on travaillait de façon plus partenariale, à des échelles régionales. Je porte cette vision là depuis un petit moment, et Antoine d'Amécourt (NDLR : président de Fransylva), qui me connaît de longue date, m'a proposé d'être candidat à la présidence de France bois forêt (FBF).

---

**Depuis le début, j'ai la conviction qu'on ne pourra pas se développer si chacun reste dans son coin.**

---

Pour plusieurs raisons : avec la règle de l'alternance à la tête de FBF, il fallait que ce soit quelqu'un de l'amont ; Antoine d'Amécourt m'a dit par ailleurs que je pouvais peut-être apporter ce lien qui permettrait d'aller plus loin dans le rassemblement de la filière bois, avec l'idée de travailler mieux ensemble, parce que je connais l'aval. J'ai quand même réfléchi un moment, puis nous avons sondé les représentants des organisations professionnelles et il y a eu assez vite un consensus autour de ma candidature.

**LBI** - Lors de votre élection, vous avez indiqué : «La filière forêt-bois doit désormais accélérer sa modernisation». Dans quel domaine est-il selon vous le plus urgent d'agir ?

**J.-M. S.** : Il n'y a pas de formule magique. Cette filière se compose de plusieurs marchés, plusieurs chaînes de valeur. En amont, il y a plusieurs essences qui n'ont pas grand-chose à voir dans la façon de les transformer. Les situations de départ sont également très hétérogènes. Je n'ai pas de préférence pour une méthode ou pour une autre, mais il y a quand même des fondamentaux. Quand on regarde les tendances, c'est une filière qui quelque part se modernise mais qui peut encore aller plus loin. Je pense qu'on peut aller plus loin dans les investissements. Avec les phénomènes actuels de pénurie, nous voyons bien que le bois est un marché mondial. Nous n'en avons pas forcément le sentiment mais nous sommes en concurrence sur un marché mondial. On peut mettre en place des mesures protectionnistes, en tout cas provisoirement, mais si on veut vraiment survivre dans la durée et occuper la place de marché qu'on devrait avoir, il faut être au niveau. Donc il faut de la valeur ajoutée. Il n'y a pas une recette unique. Si je prends un exemple, la possibilité d'avoir de petites unités de cogénération dans toutes les unités de transformation pour faire du séchage permettrait déjà d'apporter de la valeur ajoutée. C'est peut-être un sujet qu'il faudrait remettre sur la table. Après, je ne me suis pas fait élire sur un programme politique. France bois forêt est une association, qui regroupe des professionnels, qui partagent l'objectif de se développer, et donc ça doit aussi venir des professionnels, autant que du président.

**LBI** - Vous avez également appelé à renforcer l'unité de la filière. Pouvez-vous nous préciser votre vision des choses à ce niveau ? Seriez-vous favorable à la création d'une interprofession unique de la filière forêt-bois, une question sur laquelle s'était penchée Jean-Yves Caullet il y a quelques années à la demande du ministre de l'Agriculture de l'époque, mais qui semble être restée en suspens ?

**J.-M. S.** : C'est quelque chose qu'il va falloir travailler ensemble. Je ne suis pas sûr que le problème soit aussi profond que ça. J'ai déjà rencontré les présidents du CSF, de FBIE, de Fibois France, du Codifab. Toutes les conditions sont réunies, et ça a déjà largement été initié par mon prédécesseur Michel Druilhe, pour qu'on travaille mieux ensemble. Il n'y a aucun sujet là-dessus.

Aujourd'hui, nous avons tous cette volonté de mieux travailler ensemble. Dans les mois qui viennent, nous allons trouver les solutions pratiques de ce chantier et elles ne nécessiteront pas des armées de juristes pour définir la bonne façon de s'organiser. Le sujet, c'est d'avoir des projets communs, une vision commune. Je pense que d'ici la fin de l'année, il y aura des pistes très concrètes en termes de stratégie commune pour la filière bois.

**LBI** - Donc aussi bien chez France bois forêt que dans les autres interprofessions, les différents interlocuteurs sont ouverts à cette discussion ?

**J.-M. S.** : Pas sur le plan structurel. Parce qu'en fait, c'est pas que nous ne sommes pas ouverts, mais au point où nous en sommes, c'est presque secondaire. Encore une fois, la priorité c'est de se fédérer sur le fond, sur une stratégie commune, et ensuite sur la mise en œuvre de cette stratégie commune. Je pense que les conditions sont remplies pour y parvenir. Ça fait partie des messages que j'ai développés devant le nouveau conseil d'administration et sur lequel tout le monde est d'accord : le fait de se fédérer sur un projet. Je pense que l'idée, c'est le projet.

**LBI** - Les professionnels de la filière forêt-bois, et de la première transformation en particulier, rencontrent actuellement de sérieuses difficultés pour s'approvisionner, notamment sur le marché du chêne. Quel rôle France bois forêt et sa commission feuillu peuvent-ils jouer dans ce domaine ?

**J.-M. S.** : Tout le monde reconnaît qu'il y a un problème. Après il faut faire attention parce que chacun voit le problème qui est à son niveau mais il est bien plus vaste que la seule question de l'approvisionnement de la première transformation de chêne. Le problème concerne toutes les essences, et toute la chaîne. Quand vous voyez la situation des pénuries dans la construction, la charpente, la menuiserie... cela montre qu'il y a un vrai sujet de filière. Je n'ai pas encore pu échanger avec tous les organismes professionnels, mais sur ce point il y a clairement deux sujets. Un premier complètement conjoncturel : c'est la sortie de la crise Covid, la demande qui repart fortement aux États-Unis et en Chine. Quand la demande explose, en face l'offre se tarit dans certaines régions qui étaient pourvoyeuses de ressource. A ce niveau, c'est sans surprise. Le commerce mondial est aveugle et va aller chercher de la matière là où il en a besoin. C'est vrai pour le bois, comme pour toutes les matières premières. Nous avons donc ce problème conjoncturel, c'est pour ça que l'idée du moratoire que propose la première transformation est une piste sérieuse qui devrait être quand même prise en compte, ne serait-ce que pour sauvegarder à court terme ce qui se passe en Europe, et en particulier en France, mais je sais que c'est compliqué. Après ça ne suffira pas. Il y a aussi des problèmes structurels. L'histoire du chêne, ça fait au moins dix ans qu'on en parle. La vente sur pied par adjudication en forêt privée à elle seule n'alimente pas toute la filière. Il y a également la forêt



publique, les contrats, les achats en gré à gré par les exploitants forestiers ou par les transformateurs eux-mêmes quand ils ont une activité d'exploitation. Il faut donc regarder tous ces flux. A ce stade, mon sentiment c'est qu'il faut vraiment moderniser les choses. Vu les modes d'achat utilisés, la sécurité d'approvisionnement pour la filière est quand même très aléatoire, ce qui est structurellement dangereux. Ça ne fonctionnera que si chacun a envie de se mettre autour de la table et de travailler différemment, mais en tout cas il y a des pistes à explorer. Nous allons travailler sur un bouquet d'actions dans les mois qui viennent mais il y a une solidarité réelle qui se met en place. Même s'il est difficile d'entendre les choses quand on est dans la crise, je vois les Experts forestiers qui vont organiser une vente test en label UE début juillet, je vois la main tendue par les coopératives qui proposent de mettre du bois en gré à gré en contrat pour débloquer les situations, je vois qu'Antoine d'Amécourt a fait une circulaire auprès des syndicats pour les inciter à se rapprocher de leurs acheteurs habituels. Tout le monde se montre solidaire mais c'est compliqué parce que nous sommes dans la crise et il faut trouver les modalités du dialogue. Je ne suis pas sûr qu'un dialogue national soit le seul lieu pour trouver des solutions. Il y a certainement la possibilité de travailler à des échelons plus locaux, régionaux, avec des gens qui se connaissent mieux, et de trouver des solutions de court terme pour débloquer les situations.

**LBI** - Le label Transformation UE, qui permet de réserver des ventes de bois d'œuvre de chêne à des acheteurs qui s'engagent à assurer la première transformation au sein de l'UE, est utilisé depuis quelques années en forêts publiques mais peu ou pas en forêt privée. En tant que gérant d'un groupement forestier familial en Poitou-Charentes et administrateur d'un syndicat local de Fransylva, pensez-vous que ce dispositif est la bonne solution pour sécuriser les approvisionnements des professionnels de la transformation et êtes-vous favorable à son déploiement en forêt privée ?

**J.-M. S.** : Le président de France bois forêt a un rôle de rassemblement sur la filière. C'est une position de principe qui est difficile à prendre sans l'avis presque unanime de ses membres. Ça fait partie du bouquet d'actions. Le label UE a eu son utilité mais ce ne sera pas suffisant. C'est une mesure qui ne touche que les ventes par adjudication, en bloc et sur pied. Ce n'est pas l'intégralité du flux. La finalité je pense que tout le monde la partage. Le propriétaire forestier veut vendre son bois. S'il peut le vendre localement, à un transformateur dans sa région, qu'il voit les retombées locales, et qu'il y a un juste prix... parce qu'il y a aussi cette question. Si je prends le cas de la crise des scolytes, il y a quand même eu des choses difficiles pour des propriétaires qui ont investi pendant des années. Ce n'est pas que de l'argent, c'est aussi du temps, c'est de l'amour. Quand tout ça est ruiné du jour au lendemain, c'est compliqué à digérer. Il faut trouver les modes de partenariat, de contractualisation, locaux.

## Le label UE joue un rôle mais ce n'est pas la panacée. Je pense qu'il faut aller plus loin.

Le label UE joue un rôle mais ce n'est pas la panacée. Je pense qu'il faut aller plus loin. Je n'ai pas la solution tout seul mais il faut explorer toutes les voies.

**LBI** - L'époque est paradoxale. Alors que les transformateurs rencontrent des difficultés pour s'approvisionner, l'entrée en vigueur de la RE 2020 peut laisser entrevoir de belles perspectives pour la filière forêt-bois. Comment selon vous l'interprofession France bois forêt peut-elle accompagner ce développement ?

**J.-M. S.** : Sur la RE 2020, il faut rendre hommage au travail effectué par mon prédécesseur Michel Druilhe et son action menée conjointement avec les autres organisations de la filière. C'est un grand succès pour la filière, mais c'est un succès logique. Logique parce que le bois est le seul matériau capable dans le stockage, mais aussi par la substitution par rapport aux autres matériaux, de décarbonner l'économie pratiquement dans tous les usages. Ce n'est que justice que le bois soit enfin reconnu. Maintenant, l'aventure n'est pas finie car il y a des décrets d'application et il va falloir les suivre de près les uns après les autres. Cela ouvre effectivement des perspectives mais ce n'est que légitime. Une fois qu'on a dit ça, je pense que c'est une des raisons pour lesquelles il faut que l'on se rassemble. Avec cette attente très forte de la société, la demande de bois ne va faire qu'augmenter. Mais à côté de ça, en amont, c'est très compliqué. Les forestiers vivent des attaques au quotidien. La forêt se prend de plein fouet le changement climatique : scolytes, chalarose, les chênes qui dépérissent... Il y a donc beaucoup d'incertitudes quant à l'avenir. Heureusement, toute une partie de l'opinion a quand même compris que les forestiers font un travail dans un cadre de gestion durable multifonctionnelle. Mais il y a aussi une autre partie de la société qui s'interroge, voire remet en cause violemment les récoltes de bois. Il va donc falloir trouver un moyen de mieux expliquer ce que l'on fait. De toute façon, nous avons prévu d'adapter dans une certaine mesure nos pratiques, ne serait-ce qu'à cause du changement climatique. Il faut aussi qu'on explique mieux ce que nous faisons. Que forêt et bois, c'est la même chose. C'est-à-dire qu'on ne peut pas faire de bois sans forêt et s'il n'y a pas de bois, je ne vois pas comment on finance la forêt. Sur ces sujets à la fois de société et de demande croissante vers le produit bois, dont nous nous réjouissons, nous entrons dans une nouvelle ère. C'est pourquoi j'ai proposé – je pense que ça correspondait à une vraie aspira-



tion de toute la filière –, qu'on se rassemble, qu'on travaille sur un projet commun, qu'on unifie nos messages, notre stratégie. Une fois ce cadre défini, nous serons plus forts entre nous, plus habiles, et plus capables d'expliquer le rôle primordial que joue toute la chaîne : les forestiers, les transformateurs, la 2<sup>e</sup> transformation, les constructeurs, les charpentiers... Ça dépasse France bois forêt, mais en fait c'est la même chose.

**LBI** - Dans le cadre du volet dédié à la filière forêt-bois de son plan France relance, le Gouvernement a alloué 150 millions d'euros pour renouveler 35 à 40.000 hectares de parcelles déperissantes et de parcelles pauvres. C'est un début, mais l'adaptation de la forêt au changement climatique appelle sans doute la filière à d'autres ambitions à ce niveau. Comment va-t-elle pouvoir relever ce défi ?

**J.-M. S.** : Nous sommes dans la continuité de tout ce qui s'est fait jusqu'à présent. Là aussi, je pense qu'il faut rendre hommage à Michel Druilhe parce que les 150 millions du plan de relance pour renouveler la forêt là où elle est complètement déperissante, c'est également à mettre à son crédit. Mais effectivement, c'est le début de l'histoire. Il va déjà falloir réussir cette première étape et se remettre en route car nous n'avions plus l'habitude de travailler à cette échelle, compte-tenu de l'absence quasiment de renouvellement forestier – en dehors des Landes de Gascogne qui ont toujours été très actives. A court terme, je considère qu'il s'agit de quelque chose de très important. Sur le moyen terme, nous allons devoir travailler sur une sorte d'exercice commun de planification stratégique. L'enjeu est énorme. Indépendamment du changement climatique, nous arrivons un peu en fin de cycle sur des boisements FFN dans nombre de régions\*. Nous allons devoir traiter toute cette problématique de renouvellement. 150 millions ça paraît beaucoup, mais comparés aux 100 millions de m<sup>3</sup> que la forêt produit chaque année, ça fait 1,5 euro par m<sup>3</sup> de bois produit. Je pense qu'il faut tout de même remercier les pouvoirs publics, en particulier le ministre Denormandie, de cette initiative. Maintenant nous allons devoir trouver des relais de financement – on compte évidemment sur les pouvoirs publics –, mais il va falloir aussi qu'au sein de la filière nous nous organisions. Toute la chaîne : pépiniéristes, travaux forestiers, gestionnaires, propriétaires, etc. Nous avons un énorme chantier devant nous.

**LBI** - Quels seront les autres dossiers prioritaires de votre mandature ?

**J.-M. S.** : J'envisage ma présidence de façon collégiale. C'est une des conditions pour être plus unis et se rassembler. Je n'envisage pas de tout définir. J'ai proposé quelques grandes lignes au conseil d'administration. Le premier sujet, c'est d'être capable de répondre à la demande. C'est ce que j'appelle moderniser. Je pense qu'il va quand même falloir investir massivement. Avec la pénurie actuelle, nous voyons bien par exemple que dès que les Allemands arrêtent d'apporter du bois rabo-

## J'envisage ma présidence de façon collégiale.

té-séché en France, nous sommes gênés dans les négoce et les chantiers. Pour regagner des parts de marché, ça passe certainement par augmenter la valeur ajoutée globalement sur notre territoire. Derrière, il faut aussi mieux faire travailler ensemble les maillons. C'est la condition de la pérennisation d'un certain nombre de métiers qu'on laisse un peu à tort au second plan. Je pense aux entrepreneurs de travaux forestiers. Il y a un gros effort à faire à ce niveau. Je ne vois pas comment nous pouvons avoir une filière qui tienne la route si nous ne sommes pas capables d'attirer des jeunes sur ces métiers. Le changement climatique, l'adaptation des boisements, c'est également fondamental. Et puis la communication. Il faut que nous soyons plus transparents sur nos façons de faire. En interne et en externe d'ailleurs. En interne, chacun dans cette filière connaît bien son métier, connaît un petit peu les interfaces amont-aval, mais tout le monde n'a pas une vision globale et je pense que ça irait mieux si chacun se mettait un peu plus à la place de l'autre et comprenait mieux le métier de l'autre. A partir de là, nous devons être capables – ça a d'ailleurs déjà été largement commencé par France bois forêt ainsi que par l'ONF qui a une communication très intéressante –, de mieux faire comprendre ce que nous faisons.

**LBI** - Donc travailler sur l'acceptabilité sociale de l'activité de la filière bois ?

**J.-M. S.** : Acceptabilité, ce n'est pas un terme que j'affectionne particulièrement parce qu'il a un petit côté défensif. Or si je travaille dans cette filière, c'est parce que je pense que c'est bien. Encore une fois, si nous voulons sauver le climat, il va vraiment falloir mettre plus de bois dans nos économies. Parce qu'à chaque fois qu'on met du bois, on évite de consommer des énergies, le plus souvent grises. Il y a un véritable enjeu à consommer du bois. Il s'agit de le faire de façon moderne car nous ne sommes plus au moyen âge, mais l'idée d'avoir une économie qui se base sur un matériau renouvelable et neutre en carbone, même vertueux en carbone, c'est fondamental. Si nous sommes capables de faire comprendre cela, et que toute la filière forêt-bois est un cycle, je pense que nous aurons gagné.

Propos recueillis par  
Sylvain Devun

\* FFN : Le Fonds forestier national avait été créé après la seconde guerre mondiale pour favoriser notamment les opérations de reboisement. Il a été supprimé en 1999.